



Sites Natura 2000 des Barthes de l'Adour

Bilan de la mise en œuvre Janvier 2015 – Mars 2016



SEIGNANX ET ADOUR



1. PREAMBULE

En 2015, deux périodes d'animation se sont succédées. De janvier à juin, Barthes Nature et le CPIE Seignanx Adour ont été sous convention directe avec l'Etat pour lequel la DDTM des Landes était le service instructeur. Pour la période juillet 2015 – mars 2016, l'équipe de structures animatrices, rejointe par la Fédération des Chasseurs des Landes a répondu à un marché public adapté lancé par l'Etat pour la mise en œuvre des sites des Barthes de l'Adour, ZSC et ZPS. Le bilan suivant reprend les actions relayées sur les deux périodes.

2. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES

Animation des contrats Natura 2000

Contrat Natura 2000 non agricole et non forestier

L'animation des contrats ni-ni en 2015 a consisté à suivre les contrats déjà passés et à en proposer de nouveaux (Annexe 1).

Contrat signé en 2015

Un contrat Natura 2000 a été signé en 2015 avec la Communauté de Communes du Seignanx sur la tourbière de Passeben. Il s'agit de financer la mise en pâturage de la tourbière pour conserver ses habitats tourbeux remarquables. En effet, depuis une quinzaine d'année des brûlages annuels étaient pratiqués afin de garder le milieu ouvert, faute de présence d'un troupeau (le pâturage étant la principale action d'entretien au cours du XXème siècle). Le pâturage couplé à de l'entretien manuel devraient se substituer à l'usage du feu néfaste pour la plupart des habitats et espèces de tourbière bombée ombrophe. Cette action fait partie des actions prévues au plan de gestion de la Communauté de Communes du Seignanx 2015-2020.

D'un montant total de 13 130 €, il s'agit d'acheter et d'installer 6,5 kms de clôture électrique de façon à préserver les zones très sensibles au piétinement. L'entretien de la clôture sera assuré par le contrat jusqu'en 2020. 10 vaches seront donc présentes à partir de juin 2016 sur le Moura de Passeben.



Actions	Mode de financement	Montant total	Dont auto-financement de la collectivité	Dont financement FEADER	Dont financement Etat
A 323 03 P Equipements pastoraux	sur facture	10 509,62 €	2 101,92 €	4 203,85 €	4 203,85 €
A 323 03 R Gestion pastorale	sur facture	2 620,50 €	524,10 €	1 048,20 €	1 048,20 €
		13 130,12 €	2 626,02 €	5 252,05 €	5 252,05 €

Demande inéligible suite à diagnostic

- Restauration des "gravières" de Oeyreluy

Il s'agit d'un plan d'eau communal utilisé comme zone de loisirs. Il est situé dans le site Natura 2000. L'équipe municipale souhaite le réaménager et s'interrogeait sur la possibilité de financement. Compte-tenu des faibles enjeux habitats et espèces d'intérêt communautaire, la demande de contrat n'a pas été éligible.

Cependant, un accompagnement au déroulement du projet a été proposé à la commune ainsi que la possibilité de signer la Charte Natura 2000.



Demande en cours

- Entretien de milieux ouverts à Téthieu

La commune de Téthieu (signataire d'une charte sur l'ensemble de ces parcelles) souhaite mettre en place une gestion des parcelles sous la ligne haute tension de ces barthes. La FDC40 lui apporte son appui et les structures animatrices ont été associées à la réflexion. Ces espaces relèvent d'un fort intérêt écologique (corridor ouvert au milieu de la vaste forêt communale, présence de prairies, mégaphorbiaies et cariçaies remarquables, habitats d'espèces patrimoniales...). Cependant, au vu des contraintes budgétaires sur les contrats Natura 2000, il ne semble pas opportun de proposer un financement Natura. D'autres solutions ont été envisagées (voir paragraphe MAEC).



- Aménagement d'un passage petite faune sous le pont de RD824 à Pontonx-sur-Adour

Le Département des Landes va mener des actions de restauration de l'ouvrage (Dossier Loi sur l'Eau déposé en 2015). Il compte profiter de ces travaux de restauration pour aménager un passage "petite faune" sur l'une des rives. Les intérêts écologiques à cet aménagement sont certains. L'aménagement de ce pont avait été identifié comme prioritaire dans l'étude collision routière de la Loutre d'Europe dans les Barthes de l'Adour menée en 2011 par Barthes Nature. La restauration de la continuité écologique sera également bénéfique au Vison d'Europe et de manière générale à toute la petite faune aquatique du site (amphibiens, mammifères, reptiles...).



Le diagnostic est en cours de rédaction.

Contrat Natura 2000 forestier

L'animation des contrats forestiers en 2015 a consisté à suivre le contrat passé avec la commune de Candresse en 2012 et à suivre l'instruction par les services de l'Etat des 2 contrats de Saignac-et-Cambran et Téthieu (toujours en attente de financement).

Suivi des contrats passés

- Candresse

Signé en 2012, le contrat forestier de la commune de Candresse a été suivi en 2013, 2014 et 2015.

→ En 2015 Tristan Roi, responsable du suivi Cigogne blanche en Aquitaine et bagueur bénévole du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, a effectué un suivi de la colonie de cigognes. Ce suivi consiste au comptage des nids, à l'identification des adultes nicheurs bagués et au baguage des poussins à l'aide de grimpeurs-élagueurs. Son bilan :

Au printemps 2015, la chênaie totalise 37 nids de cigognes, au lieu de 40 en 2014. Cette légère baisse est due à la physionomie des chênes qui évolue. Certains arbres produisent en effet de nombreux rejets autour des nids. En grandissant, ces petits rameaux empêchent souvent les cigognes de se poser. Celles-ci doivent donc s'adapter chaque printemps et trouver un autre emplacement pour installer leur aire. Certaines y parviennent, d'autres pas et partent ailleurs. Les effectifs nicheurs semblent donc se stabiliser autour d'une trentaine de couples.

Les conditions météo du printemps 2015 ont été globalement favorables aux cigognes : un peu de pluie facilitant la capture de l'écrevisse de Louisiane dans les barthes et surtout du beau temps permettant une croissance sereine des cigogneaux. Cette météo, presque idéale, a engendré une très bonne productivité : les 37 couples du site ont réussi à élever 106 jeunes jusqu'à leur envol. Soit une moyenne de 2,86 jeunes/couple nicheur. Seuls 6 nids ont échoué : 4 sont tombés, les 2 autres ont vu leurs poussins succomber à un orage courant juin.

Afin de mieux connaître les futures pérégrinations des jeunes cigognes candressoises, une opération de baguage s'est déroulée le samedi 30 mai à la chênaie. Au vu du nombre de poussins à baguer, c'est une équipe renforcée qui a œuvré toute la matinée. Pas moins de 4 grimpeurs-élagueurs professionnels sont venus apporter leur aide indispensable. Chacun d'eux a escaladé au moins 1 chêne, voire 2 pour en descendre les poussins, placés bien à l'abri dans un grand sac. Chaque arbre accueillant plusieurs nids, l'opération s'est avérée très rentable ! Le record étant de 19 poussins issus de 5 nids, bâtis sur le même chêne ! Pour baguer, j'ai été secondé par Laurence GOYENECHÉ, aide-bagueuse basque, venue spécialement pour l'occasion.

Une surprise attendait l'ensemble des participants au fond d'un nid : une couvée exceptionnelle de 6 cigogneaux ! Une telle nichée est rarissime (3ème cas en 25 ans dans les Landes) et témoigne à la fois des bonnes conditions de ce printemps et de la grande expérience des parents pour arriver à nourrir autant de poussins.

Nouveau record de baguage établi : 55 cigogneaux ont été bagués au cours de cette matinée (19 l'ont été en 2014) ! Tous ont été équipés d'une bague métallique patte gauche et d'une bague plastique verte avec 4 lettres blanches patte droite.

	2013	2014	2015
Nombre de couples nicheurs	30	40	37
Nombre de couples avec jeunes à l'envol	–	32	31
Nombre de couples ayant échoué	–	8	6
Nombre de jeunes à l'envol	moins de 20	85	106
Nombre de jeunes/couple nicheur	0,7	2,1	2,9
Nombre de jeunes à l'envol bagués	0	19	55



Photographies des nids traversés par les jeunes branches des chênes

Contrats en cours reproposés mais non instruits en 2015

Ces deux contrats ont été reproposés à l'instruction auprès des services de l'Etat mais n'ont pas été sélectionnés par la DREAL Aquitaine.

- Saunac et Cambran

Le contrat concerne une parcelle communale de 1,4 ha dont la gestion est confiée à l'ONF. Cette parcelle est boisée depuis de nombreuses années. Le sol y est très inégal et longuement inondé en hiver (présence de mares temporaires et de fossés). De nombreux vieux individus de Chêne pédonculé y sont présents. En accord avec la commune et l'ONF, un contrat est en cours d'instruction par les services de l'Etat. Il prévoit de créer un îlot de sénescence et de poser un panneau pédagogique sur l'intérêt du bois mort.

- Téthieu

Le contrat concerne une parcelle communale de moins de 1,18 ha dont la gestion est confiée à l'ONF. Cette parcelle est boisée depuis plus d'un siècle et de nombreux vieux individus de Chêne pédonculé y sont présents. Elle représente de forts enjeux de conservation. Le contrat est en cours d'instruction par les services de l'Etat. Il prévoit d'appliquer la mesure favorisant le développement sénéscent ainsi que la création d'un panneau pédagogique.

Contrat	Nombre	Unités sous contrat	Montant
F22712 Dispositif favorisant le développement de bois sénescents - Arbre disséminés	2	27 arbres	4 040 €
F22712 Dispositif favorisant le développement de bois sénescents - Ilots de sénescence	2	2 ha	4 040 €
F22714 Investissements visant à informer les usagers de la forêt	2 montants sur devis (~6 000€)		

Montants prévisionnels des contrats non instruits en 2015

Mesure Pastoralisme pour les Barthes communales

Dans le cadre du nouveau programme européen 2013-2020, la mesure pastoralisme précédente 323 C a été reprise sous le numéro 7.6. L'autorité de gestion est désormais le Conseil Régional d'Aquitaine.

Comme ce fut le cas pour le programme précédent, Barthes Nature, le Conseil Départemental des Landes et la Chambre d'Agriculture des Landes ont demandé par un courrier de novembre 2014 que les Barthes de l'Adour soient éligibles à cette mesure prévue initialement pour les estives pyrénéennes. Une réponse positive a été donnée en juin 2015.

Un appel à projet a été lancé le 31 juillet 2015 pour des travaux éligibles à partir du 1^{er} aout avec dépôt des dossiers au 1^{er} septembre. Les 6 communes ayant déposé une demande ont reçu leur attestation de subvention en février 2016. Cependant, certains travaux n'ont pas été pris en compte. Le tableau ci-dessous détaille les demandes par commune.

Intitulé de l'opération	Nom du bénéficiaire	Total dépense éligible
Travaux systèmes de régulation hydrauliques et débroussaillage de parcelles qui seront pâturées.	Commune de Mées	17 805,30 €
	Commune d'Orist	4 417,44 €
	Commune de Riviere-Saas-et-Gourby	29 737,71 €
	Commune de Saint-Vincent-de-Paul	11 266,20 €
	Commune de Siest*	3 000,00 €
	Commune de Tercis-les-Bains	13 167,54 €

*La commune de Siest n'a pas réalisé les travaux.

Contractualisation Agricole

Dans le cadre du nouveau programme européen 2013-2020, un nouveau PAEC devait être déposé afin de permettre aux exploitants du site de s'engager dans des mesures agro-environnementales et climatiques. L'autorité de gestion est désormais le Conseil Régional d'Aquitaine.

Un appel à projet a été lancé en février 2015 et Barthes Nature y a répondu avec toutes les incertitudes qui restaient quant à la mise en œuvre.

La campagne de contractualisation a été décalée du 24 avril au 9 juin 2015. Des réunions pour informer les exploitants ont eu lieu ainsi que des permanences pour l'instruction des MAEC directement dans Télépac. Une soixantaine d'exploitant a été rencontré et d'autres contactés par téléphone ou par l'intermédiaire de leur conseiller. Environ 80 agriculteurs se sont engagés en 2015 : renouvellement de 2010, 2011 et intégration des éléments engagés en 2014 dans le nouveau dispositif.

Des problèmes techniques dus au changement de la PAC ont entraîné un retard important dans l'instruction des MAEC et les surfaces engagées ne sont pas consolidées. On ne peut donc qu'estimer les résultats de 2015 : environ 600 ha pour une enveloppe d'environ 700 000 € pour les 5 ans de contrat.

Suite à la campagne 2015 et pour répondre à l'appel à projet 2016, des modifications des mesures ont été proposées ainsi que l'intégration du périmètre de la ZPS (rejeté en 2015, le DOCOB ayant été validé après le début de la campagne).

Le tableau ci-après présente les mesures contractualisables en 2016. Des réunions d'information auront lieu fin mars - début avril.

Type de couvert et/ou habitat visé	Code de la mesure	TO correspondants	Montant	Financement
Groupements prairiaux Tous types	AQ_BART_PR01	Herbe 03	99,43 €	25 % ETAT 75 % FEADER
Groupements prairiaux Prairies inondables	AQ_BART_PR02	Herbe 03 Milieu 02	137,15 €	
Groupements prairiaux Prairie de fauche	AQ_BART_RF01 AQ_BART_RF02	Herbe 03 Herbe 06 Milieu 02	239,15 €	
	AQ_BART_RF03	Herbe 03 Herbe 06	220,43 €	
Groupements prairiaux Prairie de pâture	AQ_BART_GP01	Herbe 03 Herbe 04 Milieu 02	193,73 €	
	AQ_BART_GP02	Herbe 03 Herbe 11 Milieu 02	192,01 €	
	AQ_BART_GP03	Herbe 03 Herbe 06 Herbe 11 Milieu 02	294,01 €	
	AQ_BART_GP04			
Grandes cultures et déprise	AQ_BART_CP01	Herbe 03 Couvert 06	384,95 €	
	AQ_BART_MR1	Herbe 03 Ouvert 01	346,19 €	
Système d'exploitation	AQ_BART_SHP1 AQ_BART_SHPC	SHP	116,00 €	



Charte

La charte Natura 2000 du site a été validée lors du COPIL en fin d'année 2011. Plusieurs projets de charte ont été lancés en 2012 (présentations aux propriétaires et conseils municipaux, recherches foncières...). En 2013 et 2014, 7 projets de charte ont été finalisés (6 communes et 1 syndicat). Des actions de communication ont été réalisées et un document créé pour valoriser l'engagement des signataires.

Réécriture de la Charte

La Charte a été réécrite en 2015. Pour plus de cohérence et pour faciliter l'animation, il a été décidé de fusionner les chartes des 2 sites ZSC et ZPS. L'outil Charte servant également de support de communication, les structures animatrices en ont profité pour mettre à jour les données générales sur les sites (listes espèces, superficies, réglementation, liste des espèces locales et indésirables...). La nouvelle Charte sera validée en COPIL au premier trimestre 2016 (annexe 3). Elle pourra ensuite être proposée à la signature aux ayants-droit et usagers du site.

Communication

Proposition de Charte

Plusieurs signataires potentiels ont été sensibilisés au cours de l'année 2015. Il s'agissait de communes et d'usagers. Les signatures ont été suspendues dans l'attente de la validation de la nouvelle charte ZPS/ZSC.

Type de signataire	Nombre
Propriétaire public	3
Propriétaire privé	1
Usagers	9 associations

Bilan des signataires potentiels sensibilisés à la Charte en 2015

Suivi des chartes signées en 2014

Au total, 7 signataires pour 905 hectares engagés (soit 7% du site Natura 2000) et toutes les berges du Luy appartenant au site. Dans le cadre de l'animation Natura 2000, un suivi des chartes signées est proposé (inventaire naturalistes, communication et valorisation de l'engagement du signataire, appuis techniques sur les projets de développement durable du signataire, informations des gestionnaires des parcelles engagées...).

Signataires	Engagements
Commune de Candresse	114 ha
Commune de Saugnac-et-Cambran	84 ha
Commune de St Martin de Seignanx	39 ha
Commune de St Vincent de Paul	314 ha
Commune de Téthieu	354 ha
Commune de Tarnos	engagement symbolique
SIVU du Luy aval	34 kms du Luy
Total	7 signataires 905 ha (7% du site) 34 kms du Luy

Commune de Saint-Martin-de-Seignanx

Le CPIE a fait des inventaires naturalistes sur les parcelles sous charte. Il s'agissait de suivre l'évolution des milieux depuis la signature et notamment les mesures de fauche tardive et de lutte contre l'Herbe de la Pampa et le Baccharis mise en place par la Communauté de Communes sur le sentier de randonnée.

Mégaphorbiaie riveraine du cours d'eau maintenue le long du sentier



Commune de Sagnac-et-Cambran

Le CPIE a fait des inventaires naturalistes sur la prairie du bord du Luy sous charte. En effet, cette prairie fait l'objet d'une fauche tardive depuis la signature et il était intéressant de voir si l'action présentait des intérêts écologiques. La commune et le CPIE ont été ravis de constater que cette gestion a porté ses fruits puisqu'en septembre dernier le Cuivré des marais y a été identifié pour la première fois. Il butinait les fleurs de menthe et avait pondu ses œufs sur les oseilles sauvages (du genre *Rumex*) dont sa chenille se nourrit exclusivement avant de se transformer à son tour en papillon. Pour valoriser cette découverte, la commune a publié l'article rédigé par le CPIE dans son bulletin communal début 2016 (annexe 3).



Amélioration des connaissances

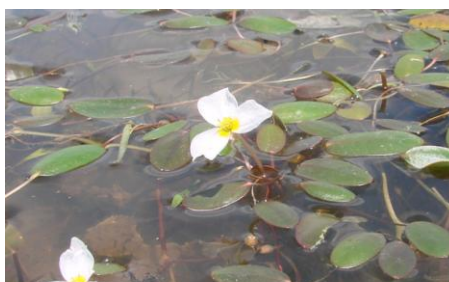
Inventaire, suivi et état de conservation de la flore patrimoniale des Barthes de l'Adour

Le CPIE Seignaux et Adour, avec l'aide d'un stagiaire, étudiant en Licence Professionnelle, a réalisé durant le printemps-été 2015 un inventaire de la flore patrimoniale sur les Barthes de l'Adour et ses coteaux (annexe 4). Sur ce territoire près d'une 50^{aine} d'espèces végétales protégées est actuellement connue. Une vingtaine d'entre elles a pu faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation de l'état de leur population grâce aux données antérieures collectées par les gardes-nature du Conseil Général durant la période 1999-2003.

Ainsi, un constat mitigé apparaît avec dans un premier temps la quasi-disparition de la Marsilée à quatre feuilles *Marsilea quadrifolia* et du Flûteau nageant *Luronium natans*, dont une dizaine de stations était connue pour chacune d'entre elles dans les années 1990. Aujourd'hui n'en subsiste en fonction des années qu'une à trois stations. Il faut noter que ces deux espèces sont également protégées au niveau communautaire par Natura 2000, le mauvais état de leur population sur les Barthes en fait un enjeu majeur de conservation du territoire. Leur présence pourrait permettre de monter des contrats Natura 2000 prioritaires dans les prochaines années.



Marsilée à 4 feuilles *Marsilea quadrifolia*



Flûteau nageant *Luronium natans*

D'autres espèces protégées sont en déclin, voire ont disparues telles l'Hottonie des marais *Hottonia palustris*, la Pilulaire à globules *Pilularia globulifera* ou encore la Châtaigne d'eau *Trapa natans* qui n'ont pas été retrouvées en 2015.

Toutes ces espèces ont en commun d'appartenir aux communautés aquatiques et/ou amphibies celles-là même qui sont les plus impactées par la colonisation des jussies exotiques (*Ludwigia grandiflora* et *L. peploides*). Ainsi, sur 42 stations de ces espèces patrimoniales connues en 1999-2003, 100% sont colonisées en 2015 par les jussies exotiques et une seule abrite encore une espèce protégée ! La cause du mauvais état de conservation de ces espèces est donc dû à la concurrence avec les jussies qui ont envahi une grande partie des pièces d'eau et des prairies les plus inondables depuis ces 15 dernières années.

Cependant dans un deuxième temps, à côté de ce constat pessimiste, d'autres espèces ont réussi à maintenir leur population à l'équilibre, comme l'Etoile d'eau *Damasonium alisma*, la Pulicaria commune *Pulicaria vulgaris* et la Sagittaire *Sagittaria sagittifolia*. Certaines d'entre elles ont trouvé refuge dans les dépressions humides des barthes hautes pour échapper à la colonisation des jussies, comme cela est le cas pour l'Etoile d'eau.



Etoile d'eau *Damasonium alisma*



Sagittaire *Sagittaria sagittifolia*

Mais il y a également les espèces dont les populations se portent mieux aujourd'hui que depuis la fin des années 1990. Il s'agit de l'Hibiscus des marais *Hibiscus palustris* et de la Gratiolle officinale *Gratiola officinalis* dont les effectifs ont respectivement doublé et quadruplé. L'Hibiscus s'installe et colonise les berges des fossés, des canaux voire certaines mégaphorbiaies et la Gratiolle affectionne les prairies humide de fauche. Si la première n'est pas gênée par les jussies, la seconde pourrait à long terme subir un effet de ces dernières, qui semblent commencer à coloniser certaines prairies de fauche très humides notamment sur Saubusse et Rivière.



Gratiolle *Gratiola officinalis*



Hibiscus des marais *Hibiscus palustris*

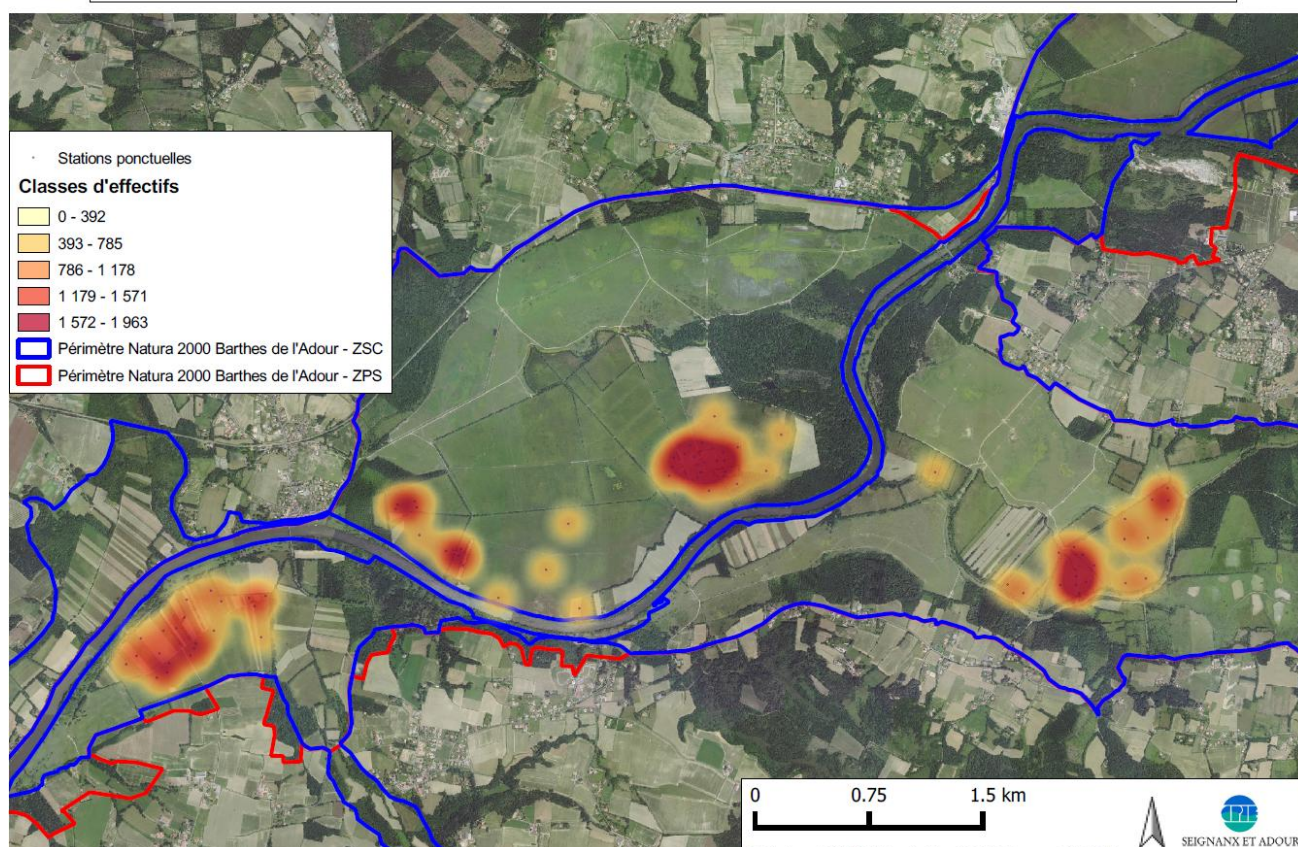
Enfin, ces prospections ont également permis de découvrir de nouvelles espèces patrimoniales ou de nouvelles stations d'espèces déjà connues. Ainsi, plusieurs stations de Grande Naïade *Najas marina*, de Petite Naïade *Najas minor*, de Laiche de Reichenbach *Carex pseudobrizoides* ont été trouvées. Et l'Oenanthe de Foucault *Oenanthe foucaudii* ou encore le Crypse faux vulpin *Crypsis alopecuroides* ont été découverts sur les barthes, ils y étaient jusqu'alors inconnus.



Toutes ces données ont permis de réaliser des cartographies précises des espèces patrimoniales sur les barthes. Pour illustrer ce travail, la carte présentée ici représente l'abondance d'une orchidée sauvage - considérée comme « Vulnérable » d'après la *liste rouge des orchidées menacées de disparition en France* - et dont les Barthes abritent une importante population sur les prairies de fauche : **l'Orchis à fleurs lâches** *Anacamptis laxiflora*.

Ces observations ont par ailleurs été transmises au Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBNSA) afin d'amender leur base de données, et guider leurs recherches dans le cadre d'un projet prévu en 2016 sur l'étude des communautés végétales des prairies alluviales d'Aquitaine (prairies, mégaphorbiaies, roselières, cariçaies, végétations de berges exondées...)

Zones d'abondance d'*Anacamptis laxiflora* en 2015



Inventaire de la Cistude d'Europe



En 2016, c'est un inventaire Cistude d'Europe qui sera mené. En 2015, un travail sur le protocole a été mené et deux stagiaires sélectionnés.

Mise à jour cartographique

Des mises à jour régulières de la cartographie du site sont faites. Par exemple, cette année les données plantes patrimoniales ont été intégrées.

Suivi des contrats

Suivi administratif

Une petite enveloppe budgétaire était disponible au niveau aquitain en cette fin d'année 2015 pour mettre en œuvre quelques contrats. La DDTM et la DREAL ont alors demandé à la structure animatrice de leur faire part des demandes de contrats : 2 contrats forestiers et 1 contrat Natura 2000. Tableau "besoin en contrat" transmis à la DDTM et la DREAL en 2015 présent en annexe 1.

Suivi de la MAEt « Reconversion de terre arable en prairie »

Proposée lors de la campagne 2012, la MAEt « Reconversion de terre arable en prairie naturelle » a été contractualisée par 8 agriculteurs dans les Barthes sur 21 ha. Cette mesure correspond aux objectifs définis dans le DOCOB :

- Maintenir la mosaïque d'habitats qui compose les Barthes de l'Adour
 - Maintenir voire augmenter les surfaces en prairies
- Conserver et favoriser les habitats et espèces d'intérêt communautaire. Renforcer la biodiversité
 - Améliorer les pratiques de gestion

Il est apparu important d'envisager un suivi de ces parcelles en reconversion pour évaluer l'efficacité de la mesure. Ce suivi consiste à observer la réinstallation de la végétation et de la faune sur ces parcelles en mettant en place deux types d'inventaires :

- botanique des parcelles pour comprendre la reprise de la prairie sur ces parcelles initialement plantées de maïs ;
- faunistique (insectes) pour appréhender l'évolution de la biodiversité au fil de la reconversion.

Des premiers suivis ont été réalisés : écologique en 2012 et administratif en 2014. En 2015, un nouveau suivi écologique a été réalisé. Parmi les résultats, une installation des prairies variable d'une parcelle à l'autre et la fréquentation de certaines "nouvelles prairies" par le Cuivré des marais qui avait même parfois pondu à l'intérieur des ilots.



Parcelle sous MAEt « Reconversion de terre arable en prairie naturelle » ayant fait l'objet du suivi écologique



Parcelle sous MAEt « Reconversion de terre arable en prairie naturelle » ayant fait l'objet du suivi écologique en 2015 accueillant le Cuivré des marais (femelle au milieu et œufs éclos sur Rumex à droite)

Mise à jour du DOCOB

Mise à jour du Formulaire Standard de Données

Le Formulaire Standard de Données ou FSD constitue la "fiche d'identité" d'un site Natura 2000. Il présente les caractéristiques du site avec notamment une carte de localisation et une présentation générale. Sont retrouvées également des données plus techniques : liste des espèces végétales et animales du site pour lesquelles le périmètre a été choisi et qu'il est nécessaire de sauvegarder en priorité, état de conservation, surface mais aussi la liste des menaces... Il sert de référence pour la réalisation des évaluations d'incidences mais aussi pour les suivis locaux, nationaux et européens du réseau Natura 2000. Il est donc impératif qu'il soit maintenu à jour.

Pour la ZSC, le FSD a été mis à jour le 21 mai 2014 et transmis à la DREAL. En 2015, des échanges réguliers avec la DREAL ont permis de suivre l'avancé de sa transmission au Muséum National d'Histoire Naturel. Par exemple, aujourd'hui, les informations officielles du MNHN ne laissent apparaître que 9 habitats d'intérêt communautaire sur les 16 recensés dans le FSD et 7 espèces d'intérêt communautaire sur les 22 connues (voir FSD en ligne sur le site de référence de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) fin novembre 2015 en annexe 5). Le suivi du FSD sera à poursuivre en 2016.

Pour la ZPS et suite à la validation du DOCOB, le FSD de ce site Natura 2000 doit être mis à jour. La Fédération Départemental des Chasseurs des Landes est en train de réaliser ce travail et il sera communiqué à la DREAL et mis en ligne dès validation des services concernés.

Mise à jour des fiches espèces

8 fiches espèces ont été créées et/ou mises à jour. Cuivré des marais, Cordulie à corps fin, Gomphe de Graslin, Agrion de mercure, Loutre d'Europe, Lamproie marine, Flûteau nageant et Marsilée à quatre feuilles.

Mise à jour globale du DOCOB

Une réunion a eu lieu en décembre entre les structures animatrices, la DDTM et la DREAL pour évaluer les besoins d'actualisation du DOCOB de la ZSC. Le Docob a été rédigé il y a plus de 10 ans aujourd'hui et il est nécessaire de mettre à jour les informations qu'il contient pour qu'il soit plus opérationnel et ne vienne pas en contradiction avec le nouveau FSD. En effet, toutes les années d'animation ont fortement contribué à son amendement (inventaire naturaliste, études sur le fonctionnement hydraulique, suivi de l'évolution des pratiques...). Ce travail de mise à jour se fera en 2016 en plus du temps d'animation classique.

Evaluation d'incidences

Accompagnement

Il s'agit des projets suivis par les structures animatrices suite à une demande des porteurs de projets (fournitures de données cartographiques, informations générales sur le site, appui technique...).

Projets suivis	
Projet de création d'une vélo-route voie-verte sur la RD74 dans le Seignanx	Fourniture de la charte et la liste d'espèces locales à planter pour les aménagements
Projet de SNCF Réseau de remplacement des ogives caténaïres (60aine de nids de cigognes concernée)	Participation aux réunions
Prise en compte de Natura 2000 lors de la validation des Plans Simples de Gestion forestière par le CRPF Aquitaine	Fourniture de données cartographiques (habitats d'intérêt communautaire) en format SIG
Projet de création d'une vélo-route sur les bords d'Adour par la MACS (de Saubusse à Ste Marie de Gosse) *	Participation aux réunions publiques, relecture d'évaluation des incidences, fournitures de données au bureau d'étude, fourniture de liste d'espèces locales à planter pour les aménagements
Travaux de restauration du pont du Martinet à Pontonx-sur-Adour (Département 40)	Veille environnementale, proposition d'aménagements
Création d'un sentier d'Aire-sur-Adour à Dax par le Syndicat du Moyen Adour Landais	Participation aux réunions, fourniture de données
Sollicitations diverses	8

* Une note a été rédigée, elle est présente en annexe 6.

Suivi des actions de développement durable sur le territoire

Participation réseau local Natura 2000

Participation au COPIL du site L'Adour en novembre 2015 à Saint-Sever

Participation au COPIL des Barthes de l'Adour (ZPS) en mai 2015.

Rézo N2000 des animateurs de la région Aquitaine

- Une journée technique a été organisée dans les locaux du CPIE le 12 février 2015 sur les compatibilités SAGE, Syndicats de rivières, sites Natura 2000
- Une mise en situation "organisation de manifestations sportives en sites Natura 2000" avec participation au Raidillon de Commensacq dans le site Natura 2000 de la vallée des Leyre
- Des échanges techniques réguliers avec les autres sites Natura 2000 d'Aquitaine sur les MAEC et l'état de conservation des habitats et espèces entre autres

En 2016, les animateurs de Poitou-Charentes et du Limousin ont été invité à participer au rézo informel aquitain. Une journée technique sur l'impact des manifestations sportives sur les sites Natura 2000 est prévue à Sanguinet le 31 mars.

Mise en œuvre du programme de reconquête des habitats de l'anguille

L'Institution Adour porte depuis 2012 une étude sur 4 sites pilotes barthais (Tercis-les-Bains, Pey, Saint-Etienne-d'Orthe et Saint-Martin-de-Seignanx) pour la transparence des ouvrages frontaux de l'Adour et la restauration des habitats de chaque barthe pour accueillir l'anguille.

Participation des structures animatrices

Les structures animatrices ont participé au Comité de Pilotage à Tartas en novembre 2015 et ont fait des remarques sur les 4 rapports.

Au printemps 2016, les comités de suivi locaux vont être organisés sur chacune des Barthes pour présenter les différents scénarios, les structures animatrices y participeront.

Plan de gestion conservatoire de la Communauté de Communes du Seignanx sur la tourbière de Passeben à St Laurent-de-Gosse

Suite au rachat d'une trentaine d'hectares de la tourbière par la Communauté de Communes, un plan de gestion a été rédigé pour la période 2015-2020. Une des actions du plan de gestion est l'investissement pour la mise en pâturage de la tourbière (voir paragraphe en page 1).

Participation des structures animatrices

La structure animatrice a été invitée au comité de suivi et à la visite de la tourbière de Passeben mais n'a pu s'y rendre. Elle est destinataire de tous les documents dont le plan de gestion.

Action de brûlages dirigés sur les habitats tourbeux de Saint-Laurent-de-Gosse

Tous les ans, la commune de Saint-Laurent-de-Gosse demande une autorisation à la DDTM 40 pour mener avec le SDIS des Landes des brûlages dirigés sur les "Moura".

Participation des structures animatrices

En avril 2015, pour la première fois, le CPIE a assisté aux actions de brûlage. Lorsque c'était possible, des "carrés pour la biodiversité" ont été épargnés du feu. En décembre, une réunion avec la commune, le SDIS, le service forêt de la DDTM, le CPIE et les demandeurs de brûlage a permis de programmer les interventions de début 2016. Il a été proposé à un propriétaire de réaliser un diagnostic écologique de ces parcelles en 2016 afin de proposer des actions d'entretien alternatives au brûlage via un contrat Natura 2000.



Brûlage dirigé au Moura de Montrol

Mesures compensatoires pour le contournement de DAX

La réalisation de la déviation Est de Dax est assortie d'un dispositif de mesures compensatoires. Dans ce cadre, le Conseil Départemental des Landes a invité les structures animatrices à participer au Comité de Pilotage relatif à la mise en œuvre des mesures compensatoires qui auront lieu sur différents sites des Barthes de l'Adour.

Participation des structures animatrices

Participation au Copil de janvier 2015.

SAGE Adour-Aval

Un SAGE Adour aval est en cours d'élaboration sur ce territoire.

Tous ces travaux sont menés en concertation entre de nombreux partenaires réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) qui a été installée le 9 octobre 2015. L'animation du SAGE Adour aval est confiée par la CLE à l'Institution Adour.

Participation des structures animatrices

Barthe Nature est membre de la CLE. Le CPIE Seignanx Adour a été invitée à participer aux différentes commissions en lien avec les Barthes.



Valorisation des territoires

Aménagement de la véloroute de la RD74 du Seignanx

Suite à la création de la véloroute par le Département des Landes, la commune de Saint-Martin-de-Seignanx a souhaité mettre en place des panneaux de valorisation des Barthes et de leur patrimoine tant naturel que culturel.

Participation des structures animatrices

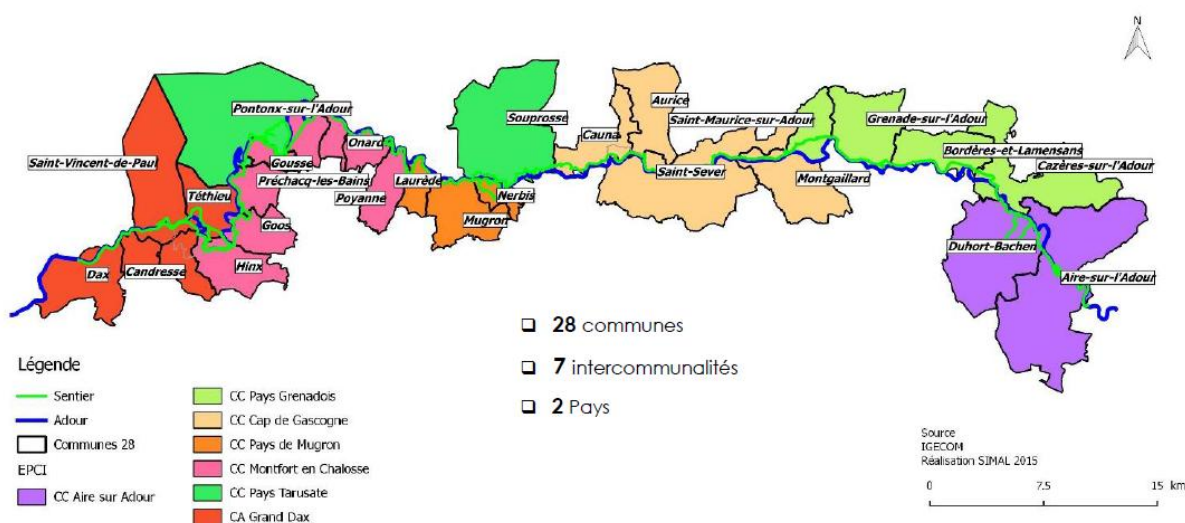
Le CPIE a participé aux diverses réunions et a proposé des idées de contenus pour les diverses thématiques.

Projet de sentier de découverte de l'Adour Syndicat du Moyen Adour Landais

Le SIMAL est en cours d'étude pour la création d'un sentier de découverte de l'Adour d'Aire-sur-l'Adour à Dax au plus proche du fleuve. Inscrit dans sa totalité au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) des Landes, le sentier permettra de découvrir le patrimoine de l'Adour.



Le sentier de l'Adour



Partie 2 : Le projet sentier de découverte de l'Adour

Participation des structures animatrices

Les structures animatrices ont participé aux diverses réunions (itinéraire, signalétique, mise en tourisme). Le CPIE a proposé des idées de contenus pour les diverses thématiques. Des photos "Natura 2000" (prises par le CPIE dans le cadre des actions d'animation Natura 2000 du site) ont également été mises à disposition du SIMAL pour ses actions de communication autour du sentier. Une convention a d'ailleurs été signée en ce sens (annexe 7).

Participation aux plans de restauration régionaux ou nationaux

Plan National d'Actions *Lurionium natans*

L'animateur du PNA a pris contact avec le CPIE pour obtenir les données issues de l'inventaire "plantes patrimoniales" concernant le Flûteau nageant.

Plan régional d'actions Chiroptères

Denis Vincent de la LPO Aquitaine, chargé du PRA par la DREAL, a contacté la structure animatrice afin de valider ensemble les informations ayant trait aux chiroptères dans le FSD.

5. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Communication

Site web

Le site web créé en 2011 est régulièrement mis à jour depuis afin d'informer sur les actualités du site des barthes de l'Adour. De nombreux documents ont été mis en téléchargement (bilans d'animation, FSD, cartographies...). "Les actualités" ont permis d'annoncer les rendez-vous importants (sorties Natura, COPIL, réunions publiques, inventaires...). Une page dédiée à la ZPS a été créée en 2015.

La Marsilée

Comme chaque année, une lettre d'information est réalisée pour communiquer sur les actions mises en œuvre dans le cadre du DOCOB. Le sommaire du numéro n°4 est (annexe 8) :

- L'étude tourisme et les formations pour les associations de randonneurs
- La Zone de Protection Spéciale et les espèces d'oiseaux des Barthes
- Les tourbières de Saint-Laurent-de-Gosse et la charte de Saignac-et-Cambran
- L'étude sur les espèces végétales patrimoniales et les MAEC nouvelle formule
- L'inventaire Cistude d'Europe et les Journées Mondiales des Zones Humides



L'exposition mobile

Les deux expositions mobiles sont mises à disposition régulièrement ou utilisées lors d'animations animées par les structures animatrices.

Bilan des prêts et personne touchées :

Date	STRUCTURE	Lieu	Evénement	nb jour	type public	adulte	enfant
01/06/2015	CPIE Seignanx Adour	SMSx	Formation Odonates	1	grand public	58	
19/09/2015	Val d'Adour Maritime	URT	Si l'Adour m'était conté...	2	grand public	50	
	Lycée Oeyreluy	SMSx	Animation "Barthes" du CPIE	1	grand public	45	
	MFR Valrance	SMSx	Animation "Barthes" du CPIE	1	grand public		
	CFPPA Gers	SMSx	Animation "Barthes" du CPIE	1	grand public		
	UPPA Anglet	SMSx	Animation "Barthes" du CPIE	2	grand public	45	
	APPMA de Dax	Dax	Animation APPMA				

Un 5^{ème} kakémono a été rédigé en 2015 dédié à la ZPS et aux espèces d'oiseaux des Barthes de l'Adour. La Mise en page par le prestataire est en cours. Il sera disponible au prêt dès le printemps 2016.

Egalement, une **nouvelle version** des kakémonos est en préparation prenant en compte les nouveaux habitats et espèces inventoriés sur le site mais également avec moins de texte et plus de photos donc plus adaptés aux scolaires. Cette nouvelle version sera disponible aussi au printemps.

Information et sensibilisation

Des réunions d'informations sur les MAEC

Des réunions sur les MAEC nouvelle formule ont eu lieu en mars 2015. Tous les exploitants s'étant engagés en 2010, 2011 et 2014 ont été convoqués. X sont venus à cette rencontre.

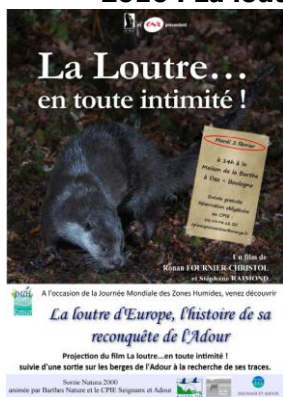
Le nouveau dispositif a été présenté ainsi que les mesures choisies mais avec toutes les incertitudes qui restaient encore à cette date-là.

Journée Mondiale des Zones Humides

- **2015 : Les Barthes, une protection contre les inondations**

Le thème de la Journée Mondiale des Zones Humides 2015 était « Les zones humides pour votre avenir ». Dans le contexte des Barthes de l'Adour, il a paru tout naturel de communiquer sur le rôle essentiel de cette plaine d'expansion des crues pour la protection des populations. Les animateurs ont accompagné la vingtaine de participants sur les hauts de la commune de Siest le temps d'une promenade sur le sentier pédestre du PDIPR le 4 février 2015. De ce point de vue culminant, on aperçoit les barthes de Tercis-les-Bains, Orist et Siest. A cette date, une crue importante recouvrait l'intégralité des prairies et les personnes présentes ont pu se rendre compte de la quantité d'eau stockées par les barthes.

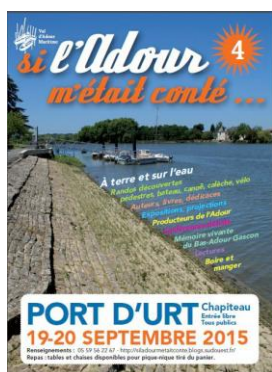
• **2016 : La loutre en toute intimité**



En 2011, un inventaire présence/absence de la Loutre d'Europe a été réalisée sur le site des Barthes de l'Adour. Un Plan National de Restauration de cette espèce est également mis en œuvre. Le site des Barthes de l'Adour étant, semble-t-il, un territoire d'importance pour la Loutre, les structures animatrices ont profité du cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides 2016 pour sensibiliser le grand public sur cette espèce.

Le film « La loutre, en toute intimité », de la société de production « Songes de Moai », réalisé par Messieurs Ronan FOURNIER-CHRISTOL et Stéphane RAIMOND, a été projeté le 2 février 2016 aux 42 participants à la maison des Barthes de Dax. Une sortie terrain à la recherche des empreintes et épreintes a suivi cette projection.

Journées du patrimoine 2015



Date : 19 septembre 2015

Lieu : Urt (64)

Titre : **Natura 2000 dans les Barthes** de l'Adour

Description : Dans le cadre de l'événement "Si l'Adour m'était conté...", tenue d'une conférence sur le patrimoine naturel de l'Adour en partenariat avec l'Institution Adour

Public : grand public

Nombre de participants : 15

Sorties nature « à la découverte des Barthes » du CPIE Seignanx Adour

Ces sorties nature ont été organisées par le CPIE Seignanx et Adour en dehors de la mise en œuvre du DOCOB du site dans le cadre de son programme annuel d'animation. Elles sont présentées dans ce bilan d'animation car chacune de ces animations a permis de sensibiliser le grand public aux enjeux et objectifs du site Natura 2000 des Barthes de l'Adour.



Date : 27 mars 2015 à la Maison de la Barthe de Dax

Titre : Changement climatique et Barthes de l'Adour

Description : "Patrick PROUZET chercheur, scientifique à l'IFREMER , parle des changements climatiques et de leurs conséquences sur l'Adour et les Barthes."

Nombre de participants : 23



Date : 14 avril 2015 à la Maison de la Barthe de Dax

Titre : Un Dragon ! Dans mon jardin ?

Description : « A l'occasion du Printemps des Landes, découverte des grenouilles, tritons et autres salamandres qui se cachent dans vos jardins. Le diaporama a été suivi d'une sortie nocturne à la découverte des amphibiens.»

Nombre de participants : 15



Date : 29 avril 2015 à Saint-Martin-de-Seignanx

Titre : Paroles d'oiseaux

Description : « Avec Franck IBANEZ, découverte de l'avifaune qui se réveille au petit matin. Nous avons tenté de la reconnaître à son chant et de l'observer. Nous avons vu aussi l'impact du changement climatique sur l'avifaune.»

Nombre de participants : 24



Date : 9 juillet 2015 à Tercis-les-Bains

Titre : Le Luy et les libellules

Description : « Sortie animée par le CPIE. Balade à la découverte des libellules le long d'un affluent de l'Adour, le Luy. Apprendre à observer ces bijoux volants aux mille couleurs.»

Nombre de participants : 7



Date : 22 juillet 2015 à Sainte-Marie-de-Gosse
 Titre : La vie de nos rivières
 Description : « Sortie animée par la Fédération de pêche des Landes. Moment de détente au bord d'une rivière tout en apprenant mille petites choses étonnantes sur la vie des cours d'eau. »
 Nombre de participants : 12



Date : 26 août 2015 à Saint-Martin-de-Seignanx
 Titre : La rand'eau de la goutte de pluie
 Description : « Sortie animée par le CPIE. Du coteau au fleuve Adour, parcours des gouttes de pluie à travers les milieux naturels du Seignanx.»
 Nombre de participants : 14



Date : 28 octobre 2015 à Rivière-Saas-et-Gourby
 Titre : Découverte des champignons
 Description : « Sortie animée par la SOMYLA. Après une présentation des différents types de champignons, rencontre lors d'une sortie dans les Barthes de l'Adour.»
 Nombre de participants : 9



Date : 4 décembre 2015 à Saint-Martin-de-Seignanx
 Titre : Les oiseaux face au changement climatique
 Description : « Sortie animée par le CPIE, en partenariat avec la Fédération des Chasseurs des Landes. Découverte des oiseaux hivernants de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Lesgau et une de ses espèces emblématiques : la Grue cendrée.» En partenariat avec la Fédération des chasseurs des Landes.
 Nombre de participants : 20

Film et ouvrages

Film sur « Les mégaphorbiaies et l'agriculture »



Dans le cadre du BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée agricole de Saint-Palais, 4 étudiantes ont demandé au CPIE de participer à leur projet de petit film sur les mégaphorbiaies et l'agriculture. Le CPIE a présenté l'intérêt écologique des mégaphorbiaies dans le film. D'autres acteurs ont été filmés dans les Pyrénées-Atlantiques (animateur Natura 2000, agriculteur...).

Mégaphorbiaie à Reine des prés de la commune de Saint-Martin-de-Seignanx filmée (sous Charte Natura 2000)

Formations

Formation des associations de randonneurs pédestres



La fréquentation des Barthes de l'Adour par les pratiquants d'activités de loisirs de plein air est en constante augmentation. Fortes de ce constat, les structures animatrices ont organisé des promenades commentées pour les cadres des associations de randonneurs. Ceux-ci pourront alors transmettre les informations à leurs adhérents. Il a été proposé aux structures rencontrées de signer la future charte fusionnée des sites.

3 sorties ont eu lieu à l'automne 2015 : le 24 septembre à Orist (2 associations, 6 participants), le 6 octobre à Saint-Martin-de-Seignanx (4 associations, 11 personnes), le 5 octobre à Saint-Vincent-de-Paul (3 associations, 10 participants)

Journées des CUMA 640

Le CPIE a été invité à participer à la journée technique du 1er octobre des CUMA de 64 et 40 " Entretien des bords de champs et valorisation de la biomasse" au lycée agricole de Oeyreluy. Une intervention a été préparé par le CPIE mais finalement non présentée (problème d'organisation et de déroulé du programme).

Formations 2016

Les structures animatrices ont travaillé à l'organisation des 2 formations pour 2016. Une à destination des élus "connaissances des enjeux faune/flore du site" (en juin) et l'autre à destination des services aménagement et environnement du Département 40 ainsi que des syndicats de rivières sur " la franchissabilité des ouvrages d'art par la petite faune", le 7 avril).

ANNEXES

Les annexes en gras sont disponibles sur demande auprès de la structure animatrice. Les autres sont réservées au service de la DDTM et aux financeurs.

Annexe 1 – Contrats Natura 2000

- Diagnostic du contrat de la tourbière de Passeben
- Diagnostic du contrat non éligible de Oeyreluy
- Tableau "besoin en contrat" transmis à la DDTM et à la DREAL en 2015

Annexe 2 – Projet Agro-Environnemental et Climatique

Annexe 3 – Charte

- **Nouvelle Charte commune ZSC et ZPS**
- **Extrait du bulletin communal de Saugnac-et-Cambran**

Annexe 4 – Inventaire espèces patrimoniales

Annexe 5 – FSD du site des Barthes ZSC

Annexe 6 – Note à l'attention de la MACS pour son projet de véloroute

Annexe 7 – Convention de mise à disposition des photos Natura 2000 publiques

Annexe 8 – Marsilée n°4